

LE COJA EN BREF : DU CONSTAT AUX REALISATIONS

Le COJA, une volonté de réunir et de décloisonner les Juristes africains

L'idée d'un Congrès regroupant les Juristes d'affaires en Afrique est née d'un constat simple et néanmoins indiscuté : Tous les corps de métiers juridiques fonctionnent au sein des corps de métiers formels (avocats, notaires, huissiers, magistrats, universitaires, juristes exerçant en entreprises), mais **il n'existait aucun cadre spécifique, permettant aux différents membres de la grande famille de juristes d'affaires africains de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques d'intérêt commun.**

Pourtant, l'avènement du Droit OHADA et l'émergence des champs de compétence aussi complexes que les Grands contrats publics, le droit minier et énergétique, le droit des NTIC, ont achevé de rendre nécessaires l'interdépendance et la transversalité professionnelles. Dans le même temps, la globalisation a rapproché - en les rétrécissant - les marchés de services juridiques et exacerbé la concurrence, obligeant l'expertise africaine à s'affiner plus que jamais pour pouvoir tenir la compétition tant endogène qu'exogène. L'heure avait donc sonné du décloisonnement.

Aussi le COJA a-t-il été conçu non pas comme un Congrès classique, donnant généralement lieu à des communications savantes et unilatérales, mais plutôt sous la forme de Journées d'études thématiques, axées sur la pratique et la transmission de connaissances immédiatement exploitables. D'où le concept inédit de « *Congrès-formation* » qui fait la particularité de notre Congrès.

Le COJA, une manifestation qui fait date et qui mobilise

Le COJA a été fondé en 2008. Il bénéficie, depuis lors, du précieux appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de la contribution technique de nombreux experts africains et européens, soucieux d'apporter du leur à une manifestation devenue, au fil du temps, le plus grand rendez-vous annuel de juristes de l'espace OHADA. Pour honorer ces fidèles accompagnants, le CADEV a mis un point d'honneur à organiser une édition du COJA chaque année depuis 2008, sans discontinuer. A ce jour, 7 éditions ont été réalisées avec un succès jamais démenti ¹ :

Editions	Thèmes centraux	Lieux
2008	<i>Actualité et les défis de la fonction juridique en entreprise</i>	Douala
2009	<i>Bilan et Perspectives du droit de l'investissement en Afrique : du droit OHADA aux contrats PPP</i>	Douala
2010	<i>L'entreprise africaine à l'épreuve de crise financière : regards de juristes</i>	Cotonou
2011	<i>L'entreprise face à la justice, couplé avec une formation pratique sur l'arbitrage commercial</i>	Bamako
2012	<i>L'audit juridique des entreprises et des organisations</i>	Douala
2013	<i>L'exécution des décisions de justice dans l'espace OHADA</i>	Ouagadougou
2014	<i>Droit et Pratiques du contentieux fonciers et immobiliers en Afrique</i>	Brazzaville



¹ Les Actes et Rapports des différentes éditions du COJA sont disponibles auprès du CADEV et sur www.cadevafrique.org